

Epreuve : 102 Matière : 0302 Session : 2024

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Dans la Théorie sacrée de la terre Thomas Burnet décrit la découverte des fossiles et la conviction de plus en plus grande des géologues du 17^{ème} siècle que toutes les choses du monde sont en lien les unes avec les autres. Cette découverte vient confirmer, selon Thomas Burnet, que tout est voué à une disparition progressive : la disparition de certains êtres a entraîné le recul des mers qui a entraîné la disparition d'autres espèces qui a entraîné d'autres phénomènes de disparition ; à terme le genre humain et le monde entier lui-même seraient annihilés. Il existait, ainsi, une continuité et un enchaînement entre toutes les choses du monde qui les placeraient dans une liaison et une relation réciproques. Or, quel pourrait être ce lien ? Il semble, en effet, difficile de trouver un terme commun qui puisse unir et rassembler la multiplicité des choses. D'autant plus que les choses peuvent désigner une infinité de réalités multiples, multiples et qui ne semblent rien avoir en commun. Qu'est-ce qui pourrait lier la mer, la terre, l'homme et la plante ? Ce « quelque chose » en commun serait-il une donnée biologique (leur matière), métaphysique (le fait qu'il existe) ou encore théologique (le fait que Dieu est cause de leur existence) ; serait-il quelque chose d'immuable, d'acquis ou de constant ? À première vue, on pourrait, à l'instar de Thomas Burnet, penser que ce qui est les choses en commun c'est précisément le fait d'exister comme chose, d'être des réalités qui sont. La terre, la mer, la plante, l'homme pourraient, dès lors, avoir en commun le fait d'exister. Pourtant, cette idée pose problème. Le fait d'avoir quelque chose de commun ne semble pas suffisant pour avoir quelque chose en commun. Contrairement à la simple possession d'une propriété partagée (avoir quelque chose de commun), l'avoir en commun implique une structure de relation entre les choses qui sont, ainsi, dépendantes les unes des autres. Or se pose alors le problème de savoir comment la multiplicité aussi bien quantitative que qualitative des choses pourrait être liée par un « quelque chose »

qui pourrait les unifier. Quand bien même il serait possible de trouver quelque chose partagé par toutes choses, qu'elles posséderaient toutes, cela n'entraînerait-il pas seulement une coexistence et une juxtaposition des choses, plutôt qu'une relation? Par exemple, la plante et le polype partagent le même processus de génération par division cellulaire; pourtant, il reste qu'ils ne paraissent rien avoir en commun ne serait-ce que parce qu'ils ne vivent pas dans le même milieu et ne communiquent pas l'un avec l'autre. Il est, dès lors, difficile de comprendre ce que pourrait être ce «quelque chose» qui lierait les choses entre elles alors même qu'il semble s'imposer à nous puisque, comme le montre la géologie, la disparition de certaines espèces entraîne la disparition d'autres choses que ce soit des êtres vivants, animés ou inanimés ou encore des êtres inerte. On est donc confronté à une véritable difficulté puisque, d'un côté, avoir quelque chose de partagé entre toutes les choses ne semble pas suffire pour faire émerger un «en commun» c'est-à-dire une structure de relation entre les choses mais d'un autre côté cette structure de relation paraît s'imposer à nous puisque l'on a bien l'impression de constater une dépendance réciproque entre toutes les choses. D'où la question suivante : Comment les choses pourraient-elles être dépendantes les unes des autres, avoir quelque chose en commun, alors même que la simple possession d'une propriété commune, avoir quelque chose, ne semble pas suffire à faire naître cette relation? Nous nous demanderons, tout d'abord, si avoir quelque chose de commun entre les choses suffit à avoir quelque chose en commun. Cependant, le «quelque chose» qui pourrait permettre de faire émerger une relation et une interdépendance entre les choses n'est-ce pas une activité extérieure? Toutefois, si seule l'activité humaine peut conduire à créer une relation d'interdépendance entre les choses, comment faire pour que cela ne conduise pas à des abus et des excès d'exploitation de ces choses?

Pour que les choses entretiennent une relation des unes avec les autres, il paraît nécessaire qu'elles partagent un trait commun qui permettrait de toutes les unir, malgré leur diversité, dans une même catégorie. Or le terme même de chose de part son imprecision et sa grande extension rend difficile cette recherche d'un trait commun, d'autant plus qu'il n'est pas sûr que ce dernier suffise pour instaurer une continuité entre les choses.

On peut se demander, tant d'abord, si les choses n'ont pas en commun une donnée biologique qui est l'existence. La chose, en effet, peut d'abord être conçue dans son sens matériel, dans sa consistance. La chose désignerait alors ce qui est là, dans le monde et qui peut être perçu par l'homme.

Contraint au simple mot, au simple concept, la chose aurait, ainsi, une épaisseur visible dans le monde. Les choses pourraient alors être désignées par un même nom en tant qu'elles possèdent toutes un élément commun, une matière, qui les fait exister concrètement dans le monde.

Par exemple, en biologie, les chercheurs ont identifié trente-sept molécules complexes présentes dans toutes les choses qui existent et en ont déduit que ces choses ont en commun un même ancêtre, LUCA, qui leur aurait transmis ce patrimoine génétique. Cette possession d'un même patrimoine génétique ne permet-elle pas, dès lors, de penser une unité des choses qui possèdent, en commun, cette même donnée biologique?

En réalité, cela n'est pas le cas pour deux raisons. La première c'est que cet ancêtre commun et ce patrimoine génétique ne sont pas des faits que le biologiste observe mais des hypothèses qu'il construit pour penser les choses des unes par rapport aux autres. La deuxième c'est qu'avoir quelque chose de partager n'est pas avoir quelque chose en commun. Le partage se distingue du commun en tant qu'il ne permet qu'une coexistence des choses qui restent séparées les unes des autres : je peux partager une même passion avec quelqu'un sans que cela n'installe une relation de dépendance entre nous. Au contraire, avoir quelque chose en commun c'est non seulement partager quelque chose avec l'autre mais que cette chose, en outre, instaure une continuité et une interdépendance entre nous.

Comment, dès lors, peut se faire ce passage entre avoir quelque chose de partager et avoir quelque chose en commun?

Comment une continuité peut-elle s'instaurer entre les choses?

Au livre VII des Vies et doctrines des philosophes illustres Progenie Lévrier expose la conception stoïcienne de la sympathie universelle en montrant que ce qui permet d'instaurer une continuité entre les choses c'est

pas une donnée biologique mais un principe matériel, le souffle de Dieu. Le souffle est d'abord quelque chose de commun entre les choses puisque toutes choses de la simple poussière, en passant par la pierre jusqu'aux hommes possèdent une certaine proportion de souffle chaud. Mais c'est aussi quelque chose que toutes choses possèdent en commun en tant que ce souffle chaud est actif et enchaîne tous les êtres les uns avec les autres de sorte que l'action de l'un entraîne une réaction chez l'autre. Les choses ont alors en commun ce souffle de Dieu puisqu'il instaure une communication c'est-à-dire une action de cause et d'effet réciproque entre toutes les choses.

Cette sympathie universelle stoïcienne est intéressante en tant qu'elle permet de concilier et de garder l'idée d'une pluralité de choses qui sont différentes les unes des autres puisque elles ont leur propre proportion de souffle chaud tout en instaurant un principe commun entre elles qui permet de les lier. Pourtant cette conception reste tributaire d'un « quelque chose » abstrait, un souffle divin. Une telle hypothèse peut-elle avoir une assise plus certaine ? Il est intéressant de constater que cela semble être le cas à travers un nouveau concept qui a émergé en biologie celui de « communauté écologique ». Une communauté écologique désigne l'ensemble des êtres, vivants ou non, qui vivent sur un même sol et au même lieu. Or, comme l'a montré Clements dans Méthode de recherche en écologie il semble bien exister une telle sympathie entre tous les êtres c'est-à-dire une relation de réciprocité. Les choses vivantes, mortes, animées ou inanimées partagent un même habitat. Clements a observé que dans cet habitat les choses, au bout d'un certain temps, atteignent leur « climax » c'est-à-dire une interdépendance très forte où le changement d'un seul élément modifie instantanément l'ensemble ; par exemple, le pichement d'une seule fleur entraînerait un mouvement de réaction chez les autres.

Les choses n'ont-elles pas, dès lors, en commun une certaine sympathie qui résulte de phénomènes biologiques et chimiques qui permet de les relier les unes aux autres ? En réalité, une telle idée pose problème. D'abord, comme l'admet Clements, cette liaison entre toutes les choses qui vivent sur un même sol est un événement très rare et très fragile puisque en réalité, les choses sont le plus souvent en mouvement et en migration ce qui empêche de considérer le sol comme un fondement commun. Par ailleurs, comme nous l'avons vu précédemment, ce « quelque chose » est toujours une donnée biologique, matérielle ou encore chimique qui est construite et supposée par l'homme. Or, comment la possession d'un quelque chose d'hypothétique pourrait-il réellement permettre de prouver une interdépendance entre les choses ?

Epreuve : 102 Matière : 0302 Session : 2021

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Est-ce à dire, dès lors, que les choses sont intrinsèquement séparées les unes des autres et que l'interdépendance qu'on leur suppose est toujours construite et fictive ? Cela ne semble pas pouvoir être le cas puisque il semble bien qu'on puisse donner des preuves de cette interdépendance entre les choses. Par exemple, pour prouver la théorie de Lénine, Relegu dans Écologie : une écologie de la nature décrit son observation des choses, c'est-à-dire de l'ensemble des êtres qui vivent dans des conditions difficiles à très haute altitude. Or, cette dernière a pu observer que dans ces conditions, la disparition d'un être entraînerait la disparition de tous les autres puisque les êtres étaient placés à une certaine position dans l'espace qui permettait de se protéger les uns les autres. On constate, ainsi, que ce qui est les choses en commun ce n'est pas une propriété ni une donnée partagée mais une certaine structuration de leur milieu qui les met tous en relation. Relegu fait alors l'hypothèse que pour toutes les choses qui existent il en va de même : si les choses ont quelque chose en commun il ne s'agit pas d'une donnée, d'une propriété ou d'une appartenance à un même set mais d'un lien qui s'est construit par une activité dans laquelle chaque chose s'est placée par rapport à une autre.

Ainsi, nous avons vu constater que ce qui est les choses en commun ce n'est pas une propriété partagée, qui ne peut pas permettre de les mettre en relation, mais une certaine structuration de l'espace et des choses entre elles qui les a toutes rendues interdépendantes. Pour que les choses, malgré leur diversité, aient quelque chose en commun, il faut donc qu'elles aient été intégrées dans une structure de relation. Dès lors, ce quelque chose qui pourrait faire émerger une relation d'interdépendance entre les choses n'est-ce pas une activité extérieure ?

Nous avons vu, précédemment, que les choses ne pouvaient pas avoir immédiatement et naturellement quelque chose en commun puisque le partage d'une même propriété ne pouvant pas les mettre en relation. Il est alors apparu que c'est par leur disposition et leur organisation dans l'espace que les choses ont quelque chose en commun c'est-à-dire quelque chose qui les unit et les lie les uns aux autres. Mais alors, n'est-ce pas par une activité extérieure que les choses peuvent avoir quelque chose en commun ?

Si c'est par une organisation spécifique que les choses peuvent avoir quelque chose en commun on peut s'interroger si, pour que les choses aient quelque chose en commun, il ne faut pas qu'une activité humaine les organise. Les choses, en effet, peuvent être mises en relation de deux manières : soit par une activité externe qui les organise soit par leur propre spontanéité c'est-à-dire par leur propre mouvement qui les place immédiatement dans une relation de réciprocité avec les autres. Comme nous l'avons vu, le commun ne désigne pas une co-propriété ou une co-appartenance mais une co-activité. Le commun est-il, dès lors, le fait de l'homme ou le fait d'une spontanéité ou l'œuvre dans les choses ? Au livre III des Enchéiridions Épictète donne une réponse à cette question en examinant la question du cosmopolitisme ou le fait de se dire citoyen du monde. Parmi les choses que Dieu a créées par son souffle divin, l'homme est le seul qui n'a pas de racines, contrairement à la plante, et qui peut imiter l'activité divine. C'est donc l'homme qui imprime sa marque sur les choses puisqu'ils se détachent d'elles pour les organiser selon ses besoins. Les choses ont, ainsi, en commun le fait de participer et d'œuvrer à la création d'un monde commun que l'homme, suivant l'exemple de Dieu, a bâti. Les choses ne sont donc pas d'emblée dans une structure de relation mais y parviennent par la médiation de l'homme, la chose qui transcode ces choses.

Les choses ne sont donc pas seulement des êtres qui existent là devant nos mains des êtres vus, reconnus et considérés par l'homme. La chose est quelque chose digne de considération. Cette idée est particulièrement illustrée dans la sphère du droit. En droit, la chose désigne une ressource, un bien ou encore un objet dont l'homme peut user. L'article 714 du Code civil précise notamment que

les choses sont ce qui appartient à tous et dont l'usage est commun. Toutes « choses » ne devaient donc une véritable chose qu'à partir du moment où elle est reconnue comme telle par un acte juridique ou reconnu par l'homme.

Si les choses ont quelque chose en commun c'est parce qu'elle constitue une donnée extérieure que l'homme organise pour créer du commun c'est-à-dire une interdépendance et une relation entre les êtres. Par exemple, en 1845 le Zollverein a pu créer une relation entre les choses grâce au développement du réseau ferroviaire. Ce qu'on en commun des hommes, la voie ferrée et les trains c'est une activité humaine qui les a unis les uns aux autres afin de créer une communication. Ce que les choses ont en commun c'est un quelque chose qui désigne une activité humaine qui les fait entrer dans une organisation spécifique.

Comment l'homme, dès lors, peut-il parvenir concrètement à organiser ces choses pour créer une relation véritable entre lui et elle ? Quel est ce quelque chose, cette activité qui permet de mettre toute chose en relation ? Pour répondre à cette question, il serait intéressant d'étudier plus précisément la manière dont sont organisés aujourd'hui les communs. Les communs désignent une activité, accomplie par une communauté sur un bien donné qui gère en commun l'exploitation d'un espace et son organisation. Dans la boussuence des communs Ostrom établit notamment l'importance des choses, c'est-à-dire des ressources extérieures dont l'homme peut user, pour établir une relation entre les individus. Pour que les hommes et les ressources aient quelque chose en commun, il faut que les hommes établissent des règles pour user et organiser ces ressources. Ces règles sont de deux types : il y a, d'abord, les règles opérationnelles qui sont les règles de prélèvement et d'accès à la ressource. Il y a, ensuite, les règles de choix collectifs : le droit d'aliéner, d'exclure et de gèner. Les communs permettent alors d'établir une relation entre les hommes et les choses, à travers des règles décidées en commun, puisque l'intervention de l'homme sur les choses est organisée et limitée. Pour que les choses aient quelque chose en commun, ce quelque chose doit être une activité sur un espace donné et ce « en commun » est non seulement une structure de relation mais une relation, qui plus est, qui doit être organisée par des règles décidées en commun. Il faut donc se servir de la terre, l'exploiter, exploiter les choses pour avoir avec elles quelque chose en commun.

Toutefois, cette idée pose problème - on constate, d'abord, que le commun dont il est ici question ne désigne qu'une communauté spatialement et culturellement limitée tout comme les choses qui sont circonscrites dans un espace donné. Pour que les choses aient quelque chose en commun, il suffit donc que l'espace culturel et géographique dans lequel elles se trouvent soit limité. En outre, se

pose également le problème du risque d'épuisement de ces choses malgré leur organisation en commun. Par exemple, Riekan dans breeding of the Japanese on common montre que la gestion en commun des montagnes japonaises par des communautés locales commence à conduire, peu à peu, à la disparition de certaines plantes ou de certains arbres. Il semble, dès lors, que cette communauté instituée entre l'homme et les choses afin de créer une relation d'interdépendance conduise à la disparition des choses elle-même.

Ainsi, nous avons pu constater que si les choses ont quelque chose en commun c'est parce qu'elles sont organisées et structurées dans l'espace par l'homme selon des règles définies en commun. Ces choses sont principalement des ressources extérieures dont l'homme peut user afin d'établir entre elles et lui, par son activité, une relation de réciprocité. Pourtant, comme on l'a vu, cette idée pose deux problèmes. Le premier c'est qu'elles circonscrivent les choses et la communauté instituée dans un espace culturel et géographique limité. Le deuxième, c'est que les choses ont quelque chose en commun seulement quand elles sont exploitées. Or, cela ne conduit-il pas inévitablement à la disparition de ces choses et à la fin de la relation entre elles et l'homme ? Dès lors, si seule l'activité humaine peut conduire à créer une relation d'interdépendance entre les choses, comment faire pour que cela ne conduise pas à leur disparition ?

Nous avons vu, précédemment, que pour que les choses aient quelque chose en commun, l'activité de l'homme était nécessaire afin de créer une communauté entre les choses. Toutefois, cette activité, ce quelque chose qui permet de lier les choses entre elles, est également apparemment comme ce qui pouvait mener à leur disparition.

Ce problème constitue l'un des problèmes majeurs en écologie puisque transformant son environnement pour rendre les choses qui s'y insèrent communes à travers une organisation de l'espace, l'homme a rendu interdépendante chaque partie de son milieu. On peut penser, par exemple, au traitement de terre de Libonne au 18^e siècle. Dans ses lettres philosophiques Rousseau défend notamment l'idée selon laquelle ce traitement aurait fait moins de morts si les hommes n'avaient pas rendu aussi dépendantes les choses c'est-à-dire les matériaux sur lesquels ils sont intervenus. Par exemple, c'est en construisant des habitations les uns à côté des autres à côté d'une zone dangereuse qu'il était inéluctable que la destruction des habitations se transforme en une relation commune puisque la destruction d'une habitation entraîne nécessairement la destruction des autres et la mort de plusieurs hommes. Or, le

Epreuve : 102

Matière : 0322

Session : 2021

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

même problème semble aujourdhui advenir avec la disparition de certaines espèces et l'épuisement de certaines ressources. Ce que les choses ont de commun, pour reprendre l'expression d'Hobbes dans Tirer les leçons d'une catastrophe?, c'est « une communauté involontaire de risques partagés ». L'homme en instance, par son activité, une relation entre les choses a pu oublier qu'il faisait lui-même partie de ces choses et que leur épuisement pourrait conduire à sa propre disparition.

Comment, dès lors, permettre à cette communauté entre l'homme et les choses de ne pas se transformer en une domination de l'un sur l'autre ? L'avoir en commun, en effet, certainement à l'avoir en propre ne peut pas être pensé comme une possession privative et exclusive puisqu'il exige que les choses, en rapport réciproque, soient pensées les unes vis-à-vis des autres et non les unes contre les autres. Comment, dès lors, penser un avoir en commun qui lie les choses sans que ce lien ne conduise à la domination d'une chose sur une autre ? Heidegger dans Bâtir, habiter, penser nous donne un élément de réponse en montrant que pour penser une véritable relation entre l'homme et les choses, l'homme doit s'efforcer d'habiter les choses c'est-à-dire d'en prendre soin, de les mêler pour ne pas les épuiser. Les choses désignent donc ce dont l'homme doit prendre soin. Elles ont en commun le fait de nous demander de les préserver, d'aménager des lieux, des espaces pour pouvoir les sauvegarder.

À ce titre, Heidegger nous montre que ce « quelque chose » en commun entre toutes les choses, c'est-à-dire entre tout ce qui existe et qui exige qu'on en prenne soin de l'homme à l'air en passant par la terre, doit garder sa part de mystère et de présence sans pouvoir être désigné par un terme exact ou connu par une connaissance précise. Dès lors, les choses peuvent avoir quelque chose en commun seulement lorsqu'elles gardent leur diversité et ne sont pas uniformisées dans une répétition unique. Chaque chose doit rester différente de toutes autres, seule condition pour qu'elle puisse entrer ensuite en relation réciproque avec les autres. Une telle idée est notamment mise en pratique par Ponge dans

Le parti pris des choses. Dans ce recueil de poésie, Ponge décrit la part de mystère et de poésie présente dans les choses les plus banales de la vie quotidienne comme l'éponge ou le pain. Toutes les choses ont en commun une part de mystère, de poésie, de secret qui doit mentir à l'homme qu'il doit en prendre soin en exerçant son activité sur elles.

Cette idée esthétique et métaphysique peut-elle avoir une écho dans le champ politique et juridique ? Comme on l'a vu, si ce qu'on en commun les choses c'est une activité humaine qui les exploite et les organise, il existe un risque de disparition des choses et de l'homme lui-même. Il apparaît donc comme nécessaire que cet avoir en commun ne soit pas qu'une relation réciproque établie entre les choses selon des règles communes, mais comme surtout la forme d'une relation de sauvegarde. Ce qu'on en commun les choses, c'est aussi une relation de protection les uns vis-à-vis des autres.

Or, il est intéressant de constater que cette idée commence à avoir une portée politique dans laquelle certains textes de loi disposent que les choses doivent être organisées en vue de leur préservation. Par exemple, l'article 89 de la Convention des Nations-Unies signé en 1982 introduit la notion d'apatrimoine commun de l'humanité. Cette notion prescrit deux limites à l'activité de l'homme sur les choses : il peut user des choses à condition de ne pas épuiser la ressource ou la détériorer (pour un monument historique par exemple) et il doit en user avec les autres selon des règles établies en commun. Elle permet, ainsi, de penser la possibilité d'une mise en commun des choses, qui ont en commun une même relation d'interdépendance établie par l'homme, à une plus grande échelle et en vue de leur préservation.

Ainsi cette question de départ était de savoir comment les choses pouvaient être dépendantes les unes des autres, avoir quelque chose en commun, alors même que la simple possession de quelque chose de commun ne suffisait pas à faire naître cette relation. Nous avons pu constater que pour qu'une véritable relation d'interdépendance

entre les choses puissent exister, il fallait que le « quelque chose » en commun ne soit pas pensé comme une propriété et une appartenance données et immédiates mais comme une activité par laquelle l'homme met en commun les choses c'est-à-dire les organise et les structure les uns vis-à-vis des autres. Le que les choses ont en commun c'est donc le fait de participer au monde commun que l'homme met en œuvre. Toutefois, comme nous l'avons vu, pour que cette communauté des choses ne se transforme pas en une cristallisation ou en une dévotion, les choses doivent garder leur part de singularité et de mystère. Le « quelque chose » de commun entre toutes les choses du monde doit donc être compris comme une « chose » dans son sens le plus mystérieux, profond et poétique : c'est une chose que l'on ne parvient pas à nommer avec précision mais qui s'impose à nous avec certitude.

